DISSERTATION

N° 158.

SUR DIVERS MOYENS PROPOSÉS POUR LE TRAITEMENT

DES

AFFECTIONS RHUMATISMALES,

Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 10 août 1826, pour obtenir le grade de Docteur en médecine,

PAR LOUIS DESGUERROIS, de Troyes,

Département de l'Aube.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT LE JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n.° 13.

1826.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. LANDRÉ-BEAUVAIS, Doyen.	Messieurs
Anatomie	CRUVEILHIER, *Examinateur.*
Physiologie	DUMÉRIL.
Chimie médicale	ORFILA.
Physique médicale	PELLETAN fils, *Président.*
Histoire naturelle médicale	CLARION.
Pharmacologie	GUILBERT, *Examinateur.*
Hygiène	BERTIN.
Pathologie chirurgicale	MARJOLIN. ROUX, *Suppléant.*
Pathologie médicale	FIZEAU. FOUQUIER, *Examinateur.*
Opérations et appareils	RICHERAND.
Thérapeutique et matière médicale	ALIBERT.
Médecine légale	ADELON.
Accouchemens, maladies des femmes en couches et des enfans nouveau-nés	DÉSORMEAUX.
Clinique médicale	CAYOL. LAENNEC. LANDRÉ-BEAUVAIS. RÉCAMIER.
Clinique chirurgicale	BOUGON. BOYER. DUPUYTREN.
Clinique d'accouchemens	DENEUX.

Professeurs honoraires.

MM. CHAUSSIER, DE JUSSIEU, DES GENETTES, DEYEUX, DUBOIS, LALLEMENT, LEROUX, MOREAU, PELLETAN père, PINEL, VAUQUELIN.

Agrégés en exercice.

Messieurs	Messieurs
Arvers.	Maisonnabe.
Breschet.	Moreau.
Capuron, *Examinateur.*	Murat.
Chomel.	Parent du Chatelet.
Cloquet aîné, *Examinateur.*	Pavet de Courteille.
Coutanceau.	Ratheau, *Suppléant.*
De Lens.	Richard.
Gaultier de Claubry.	Rullier.
Gérardin.	Ségalas.
Guersent.	Serres.
Jadioux.	Thévenot.
Kergaradec.	

Par délibération du 9 décembre 1798, l'Ecole a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui sont présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A MA MERE.

A MES COUSINS,

JEAN-BAPTISTE DESGUERROIS,

Ancien Notaire à Troyes;

JOSEPH DESGUERROIS,

Receveur de la loterie royale dans la même ville.

A MON AMI,

A. MILLARD.

L. DESGUERROIS.

DISSERTATION

SUR DIVERS MOYENS PROPOSÉS POUR LE TRAITEMENT

DES

AFFECTIONS RHUMATISMALES.

SI la thérapeutique des *affections rhumatismales* a autant varié, si l'on a proposé tant de moyens empiriques et souvent ridicules pour combattre ces affections, il ne faut l'attribuer qu'à l'ignorance où l'on a toujours été sur la nature de maladies qui se présentent sous tant d'aspects divers. Peut-être encore de long-temps même n'aurons-nous rien de bien certain et de généralement adopté sur ce point délicat de pathologie. C'est pourquoi provisoirement il faut nous contenter d'observer quels sont les moyens qui offrent les chances les plus avantageuses dans le traitement de ces maladies, bien que le plus souvent nous ne sachions nullement comment ils agissent sur l'économie animale. C'est dans cette vue que nous allons examiner successivement différens modes de traitement employés contre les *affections rhumatismales*, en indiquant avec soin les succès qu'ils ont obtenus et quels sont ceux que l'on doit préférer dans le plus grand nombre des cas.

Nous mettrons au premier rang le traitement antiphlogistique que presque tous les auteurs ont unanimement recommandé, surtout

dans les rhumatismes aigus intenses. Quoique *Vitet* remarque, que, dans cette affection, comme dans toutes celles qui ont un caractère aïgu, la nature soit un puissant auxiliaire de nos moyens, et que souvent elle puisse se suffire à elle-même ; malgré l'opinion du célèbre auteur de la *Nosographie philosophique*, qui, placant aussi toute sa confiance dans les ressources de la nature, prétend qu'on doit bien se garder de chercher à étouffer la douleur, et qu'il convient d'abandonner cette maladie à elle-même, parce qu'elle tend à une résolution bénigne ; nous pensons, au contraire, qu'il faut mettre de côté la médecine expectante, parce qu'elle peut compromettre la santé du malade. C'est peut-être beaucoup quelquefois, que de savoir s'abstenir, de ne pas nuire par des moyens contraires ; mais ici ce n'est pas faire assez. En effet, on doit faire tout son possible non-seulement pour calmer promptement les souffrances du malade, mais encore pour arrêter la maladie dans sa marche, et éviter qu'elle ne passe à l'état chronique vers lequel elle a une très-grande tendance : état souvent rebelle à tous les moyens, et conséquemment plus fâcheux.

Le traitement antiphlogistique se compose d'évacuations sanguines, de boissons adoucissantes et rafraîchissantes, de quelques moyens extérieurs de même nature et principalement du régime.

L'emploi de la saignée dans le rhumatisme aigu est très-ancien. *Tudec*, *Sydenham*, *Rivière*, *Barthez*, *Cullen*, *Bosquillon*, *Celse* lui-même (liv. 4), se sont accordés sur son utilité et l'ont fortement recommandée. Cependant on sait que *Sydenham* finit par abandonner ce moyen, qu'il crut préjudiciable aux forces médicatrices de la nature, et devint un de ses adversaires, auxquels se joignirent, *Brown*, *Quesnay*, *Louis*, *Giannini*, et le M. professeur *Pinel;* c'est cependant maintenant le moyen le plus généralement employé dans les hôpitaux et dont on retire le plus d'avantages, surtout contre le rhumatisme articulaire. En effet, lorsque le sujet est pléthorique, la douleur vive, la chaleur intense, et l'inflammation étendue à plusieurs articulations, ou à plusieurs régions musculaires, on devra

toujours débuter par une saignée, qui, si les symptômes persistent au même degré ou sont peu diminués, sera réitérée. Cependant on ne la renouvellera pas trop ; car, on tirerait trop de sang du système circulatoire général, et pas assez de la partie affectée : on risquerait alors d'affaiblir le malade en pure perte, et de rendre la convalescence longue. Elle devra toujours être proportionnée, plutôt à la constitution du sujet et à l'état du pouls, qu'à l'intensité des douleurs.

Une fois les premières saignées faites, s'il n'y a pas de soulagement, on a recours immédiatement aux applications de sangsues, qui agissent avec bien plus d'efficacité que si elles eussent été faites au commencement de la maladie, époque à laquelle elles auraient pu au contraire augmenter les accidens. Les saignées locales diminuent presque constamment l'intensité des douleurs ; elles produisent même quelquefois un soulagement si prompt et si sensible, qu'elles semblent, pour me servir d'une expression vulgaire, enlever le mal comme avec la main. Si la douleur, après avoir disparu ou seulement diminué, se renouvelle ou reparaît dans un autre endroit, il faut, sans délai, l'attaquer par de nouvelles applications de sangsues, et poursuivre ainsi le mal partout où il se montre ; elles seront placées autour du lieu affecté, d'abord en grand nombre, ensuite en petite quantité. M. *Chomel*, dans un essai sur le rhumatisme, donne de très-bons préceptes sur l'emploi des saignées locales ; il propose entre autres la méthode de *Pringle*, qui consiste à n'appliquer que six sangsues environ sur la partie affectée, mais pendant plusieurs jours de suite.

Quant aux ventouses, et surtout aux ventouses scarifiées, que M. *Héraud*, dans une thèse soutenue en l'an XI, à Montpellier, conseille comme un moyen préférable aux sangsues qui ne soulagent pas, dit-il, aussi promptement ; elles peuvent être fort utiles quelquefois, mais en général elles ont l'inconvénient d'être très-douloureuses tant par la pression qu'exercent leurs bords, que par les profondes scarifications qu'on est obligé quelquefois de pratiquer pour

obtenir beaucoup de sang. Nous ne les conseillerions que dans le rhumatisme chronique, ou à défaut de sangsues dans l'aigu.

Les applications émollientes, c'est-à-dire, chaudes et humides, telles que lotions, fomentations, cataplasmes, sont en général peu efficaces et ont produit rarement les bons effets qu'on en attendait. Elles fatiguent par leurs poids, sont sujettes à se refroidir ; ou bien encore, par leur chaleur, elles sont susceptibles quelquefois d'augmenter celle de la partie, en favorisant l'afflux du sang. C'est ce qui arrive le plus ordinairement dans le rhumatisme articulaire, où elles ne calment jamais et semblent plutôt augmenter les douleurs. Je serais même plutôt tenté d'employer un moyen contraire, de faire des applications froides, renouvelées souvent, ou l'eau froide en arrosoir et long-temps continuée. On serait d'autant plus porté à cela, que les malades recherchent, par un instinct particulier, l'impression du froid, et redoutent la chaleur : cependant il ne faut pas proscrire entièrement les émolliens ; car, dans certains cas de douleurs intolérables, les malades se sont bien trouvés de l'application de compresses ou de morceaux de flanelle, trempés dans une décoction de graine de lin ou de racine de guimauve et de têtes de pavot, ou encore dans une solution aqueuse d'opium.

De tous les moyens extérieurs qui font partie du traitement antiphlogistique, les bains sont un de ceux que l'on a le plus anciennement recommandés, et sur l'emploi desquels les opinions des auteurs ont été le plus divisées. *Cullen* et *Barthez* ne permettaient les bains chauds, que lorsque qu'il n'y avait pas de fièvre ; craignant que, pendant cette période, le mal ne fût augmenté par la dilatation qu'ils causeraient dans les vaisseaux. D'autres, au contraire, et c'est le plus grand nombre, les ont conseillés en tout temps et dans toutes les espèces de rhumatismes, mais seulement tièdes et prolongés pendant plusieurs heures. Ce dernier mode nous paraît préférable, et nous avons vu de très-heureux résultats obtenus par son emploi dans le rhumatisme aigu ainsi que dans le chronique. On pourrait, dans des cas de rigidité, y ajouter de l'amidon, de la gélatine.

Les bains de vapeurs, les fumigations ont eu aussi de fréquens succès. *Tissot,* dans son avis au peuple, les regarde comme produisant un grand soulagement dans les rhumastismes très-douloureux ; mais il faut qu'ils soient continués long-temps. Ils forment une partie très-importante du traitement employé à l'Hôtel-Dieu, et surtout à l'hôpital Saint-Louis, où ils sont donnés en très-grande quantité : mais ce traitement est très-long; et souvent, dans des cas chroniques, on leur associe les purgatifs ou les sudorifiques. Tantôt on n'emploie que la vapeur d'eau seule, tantôt des vapeurs alcoholiques, éthérées, aromatiques, et on produit nécessairement des effets divers. *Van-Swiéten* rapporte avoir guéri un rhumatisme aux lombes, contre lequel on avait inutilement employé toutes sortes de remèdes, en conduisant deux fois par jour, sur la partie malade, au moyen d'un tuyau, la vapeur d'une infusion de thym; chaque fumigation durait une demi-heure, après quoi on frottait légèrement avec un linge chaud, pendant quinze minutes environ. M. *Chèse,* dans une thèse sur le rhumatisme, cite beaucoup d'observations dans lesquelles il employa, avec beaucoup de succès, des fumigations faites avec plusieurs pincées d'une poudre composée de parties égales de camphre et de fleurs de sureau.

Enfin, les bains froids ont été conseillés dans le rhumatisme, soit aigu, soit chronique. *Homberg* est le premier qui ait consigné dans les Mémoires de l'académie des sciences, en 1710, les bons effets de ces bains contre le rhumatisme. *John Floyer*, médecin anglais, les a beaucoup aussi vantés pour la cure de ces affections; les éloges qu'il leur donne, sont fondés sur quantité de succès, dont voici une observation, entre autres, traduite en latin par *Van-Swiéten,* et qui paraît au moins très-extraordinaire.

I.re OBSERVATION.

Les douleurs de rhumatisme qu'une femme éprouvait depuis quatre ans, l'avaient réduite dans l'état le plus déplorable ; les cou-

des, les poignets, les genoux, les malléoles, étaient si douloureux, qu'elle ne pouvait exercer aucun mouvement dans ces parties. Les doigts étaient crochus, et ne pouvaient être redressés ; les mains et les bras étaient tortus ; outre cela, le corps était dans un tel état de maigreur, qu'il paraissait en consomption.

Malgré le peu d'espoir de guérison qu'offrait une maladie aussi fâcheuse, on essaya des bains froids, comme l'unique remède dont on avait à attendre quelque chose. L'impossibilité où était cette femme de faire aucun mouvement, ne rendait pas aisé l'usage de ce moyen ; on l'attacha alors solidement sur une chaise, et on la plongea trois fois de suite dans l'eau froide ; ces trois immersions tenaient lieu d'un bain ; elle en prit neuf de cette sorte. Après chacun d'eux, on la mettait dans un lit, où elle suait abondamment, ce dont elle retirait beaucoup de soulagement. Les douleurs diminuèrent peu à peu, les tumeurs disparurent, les articulations reprirent leurs mouvemens, l'appétit devint meilleur, et le corps recouvra son embonpoint.

Une cure aussi étonnante semblera suspecte ; cependant on doutera moins de sa possibilité, en lisant une autre observation du même genre, rapportée par un témoin oculaire, M. *Maret*, secrétaire perpétuel de l'académie de Dijon, dans une dissertation sur l'usage des bains couronnée à Bordeaux.

II.e OBSERVATION.

Le curé d'un village, près de Dijon, était perclus des jambes par des rhumatismes et une espèce de sciatique dont il souffrait beaucoup, et pour lesquels il avait inutilement fait plusieurs remèdes. Un jour, ayant lu dans un dictionnaire de médecine que les bains froids étaient vantés contre les rhumatismes, il se fit porter à une petite rivière peu éloignée de la maison curiale ; on était à la fin de novembre. Il eut le courage de rester cinq minutes dans l'eau, malgré sa froideur. Dès le quatrième bain, il se trouva très-soulagé,

et fut prendre le cinquième à l'aide d'un bras seulement ; au huitième, il fut parfaitement guéri.

Nous connaissons aussi une observation qui est encore à l'appui de celles que nous venons de rapporter. C'est celle du père de deux de nos praticiens distingués. Il était attaqué depuis long temps d'un rhumatisme chronique très-douloureux ; il prit un bain de rivière par un temps très-froid ; depuis ce temps (environ quinze ans), il n'a pas ressenti la moindre douleur.

Malgré tous ces succès, nous ne pensons pas qu'on puisse beaucoup compter sur l'efficacité des bains froids, qui agissent comme moyen perturbateur : ils ne peuvent convenir que dans des cas de rhumatismes chroniques, contre lesquels on a inutilement employé tous les remèdes, et sur des individus encore susceptibles d'une forte réaction ; encore exigent-ils de grandes précautions, et exposent-ils à de graves accidens. Toutefois, ce sera sous forme d'immersion qu'on les donnera ; et, immédiatement après, on couchera chaudement le malade, et on lui donnera une boisson diaphorétique.

Nous recommanderions de préférence, dans les cas de rhumatismes chroniques, les bains de mer, et surtout ceux d'eaux thermales, qui sont très-efficaces. Les plus fréquentés sont aux eaux sulfureuses d'Aix-la-Chapelle, d'Aix en Savoie, de Saint-Amand, de Bagnères de Luchon, de Barége, de Cauterets, de Chaudes-Aigues et de Saint-Sauveur.

L'action de ces différens moyens sera aidée par l'usage de boissons adoucissantes, rafraîchissantes, telles que : l'eau gommée, acidulée ; le bouillon de veau ; et le petit-lait, auquel plusieurs praticiens, entre autres *Sydenham*, attribuaient dans ce cas une propriété particulière, et dont ils ont porté fort loin l'emploi. On sait que *Boerhaave*, lorsqu'il était en proie aux souffrances rhumatismales les plus atroces, ne prenait absolument autre chose que du petit-lait pendant fort long-temps. Les boissons pourraient quelquefois

être légèrement nitrées, quoique cependant les urines soient rarement la voix de terminaison critique du rhumatisme.

Le régime sera en même temps sévère, et d'autant plus, que la maladie sera plus intense. *Sydenham* le regardait comme d'une grande importance, et ne permettait que du petit-lait et de la crême d'orge. *Scudamore* insiste aussi beaucoup sur la diète : il veut même qu'on ne ramène que graduellement le malade à des alimens plus solides, et que la nourriture animale ne soit permise que lorsqu'il n'y a plus d'inflammation, ayant vu les symptômes reproduits par un repas prématuré. On prescrira donc les alimens les plus légers, les plus faciles à digérer, comme les potages maigres, le gruau, les crêmes de riz ou d'orge, les légumes herbacés, des fruits crus ou cuits, et le laitage qui a été préconisé par *Razoux* et *Barthez*.

A la suite de ces moyens, lorsqu'ils n'ont pas assez diminué l'intensité de la maladie, ou lorsqu'elle est tout-à-fait à l'état chronique, on cherchera à opérer une révulsion, une dérivation, une perturbation même, soit à l'extérieur, soit à l'intérieur. Les frictions sont, dans ce cas, assez souvent et avantageusement employées. Tantôt, elles sont sèches et faites avec un morceau d'étoffe de laine, surtout de flanelle chaude. Tantôt avec des linimens plus ou moins irritans, tels que : un mélange de deux onces d'huile d'amandes douces, et deux gros d'alcali volatil, avec ou sans addition de camphre, d'opium, de teinture de cantharides; le baume oppodeldoch; le savon acétique éthéré; les différens éthers; la pommade stibiée d'*Authenrieth*, composée d'un gros de tartrate de potasse antimoniée par demi-once d'axonge, et dont l'emploi doit être modéré, car elle est très-irritante et produit quelquefois une éruption assez semblable à la variole. On aura recours, avec plus d'avantage, aux vésicatoires : mais il faut être prudent, et ne pas trop se presser de les employer; car, les appliquant trop tôt, on a vu l'irritation se prolonger au lieu de diminuer, ou se renouveler. C'est l'avis de *Tissot*, de *Pringle* et de presque tous les praticiens, malgré que *Stoll* les recommande même dans le rhumatisme aigu, où il prétend en avoir obtenu de prompts

et brillans succès. Leur usage le plus fréquent est dans le rhumatisme chronique où ils agissent comme dérivatifs ; on les applique le plus ordinairement, sans exciter la suppuration ; ils sont alors ce qu'on nomme *vesicatoires volans*. Lorsqu'on ne les laisse que quelques heures, ils agissent comme révulsifs, au degré des sinapismes, et conviennent, comme eux, principalement lorsqu'il y a metastase d'un exanthème, ou de l'affection rhumatismale, qui aurait abandonné son siége primitif, et se serait portée sur un organe important. M. le professeur *Récamier*, qui emploie souvent les vésicatoires, a une méthode particulière ; il en applique ordinairement deux à la fois, un au-dessus et l'autre au-dessous du lieu douloureux qu'il circonscrit en quelque sorte. Dans tous les cas, on menagera les applications : car, en y recourant trop souvent et surtout en les faisant suppurer, on a produit l'émaciation des membres qui en avaient été le siége.

Les moxas ont eu aussi de grands succès, dans des cas qui avaient été rebelles à presque tous les autres moyens. *Morel*, *Louis Valentin*, *Percy* et *Larrey*, ont guéri par ce moyen une foule d'affections rhumatismales extrêmement chroniques et graves. *Tissot* cite une guérison complète, à la suite d'une brûlure produite par la combustion d'une liqueur alcoholique employée en frictions ; mais, c'est principalement dans les engorgemens articulaires, que l'usage du moxa est le plus efficace.

Enfin, un autre moyen dont les résultats ont été, dans ces derniers temps, trop exagérés par les uns, qui ont voulu guérir toutes les maladies avec des aiguilles, trop dépréciés par d'autres qui ne leur ont accordé aucun bon effet, peut être vraiment avantageux dans le traitement du rhumatisme ; c'est l'acupuncture. Ce moyen, peut d'autant mieux être employé, qu'il est peu, ou même souvent point douloureux ; et qu'il n'a été, dans aucun cas, suivi d'accidens ; car tous ceux dont on a parlé, tenaient à la maladresse, ou à l'imprudence de l'opérateur.

Depuis plusieurs siècles, l'acupuncture était employée au Japon

et dans la Chine ; comment aura t- lle joui depuis si long-temps de la confi nce de c peup s, s i s n'en avaient jamais retiré aucun effet avantageux? Plus curs méd cins uropéens en avaient aussi obtenu quelques succès marqués. MM. *Berlioz*, *Bretonneau* et *Haime* avaient publié plusieurs observations de guérisons assez remarquables par son emploi ; puis bientôt elle était de nouveau tombée dans un discrédit total, qui n'était pas trop mérité. Enfin, vers la fin de 1824, M. *Jules Cloquet*, voulant décider la question de savoir si l'acupuncture devait être ou non conservée dans la thérapeutique, pratiqua cette opération sur une foule de malades, à l'hôpital Saint-Louis, et en présence d'un grand nombre de médecins. Le succès dépassa son attente, car il en obtint une foule de guérisons ; bientôt l'Hôtel-Dieu fut témoin de quelques cures assez remarquables, surtout dans des cas de lombago, même aigu. En ville, beaucoup de praticiens ne furent pas moins heureux, et un grand nombre d'observations ont été consignées dans différens ouvrages.

M. *Dantu*, de Vannes, vient de publier dernièrement, sous les yeux de M. *Jules Cloquet*, un traité de l'acupuncture, où se trouvent exposées toutes les idées de ce médecin sur ce moyen thérapeutique.

Pour pratiquer cette opération, on se sert d'aiguilles d'or ou d'argent. M. *J. Cloquet* préfère celles d'acier, fines, détrempées et munies d'une tête, afin qu'elles ne puissent ni se briser au milieu des muscles, ni être enfoncées entièrement et se perdre dans les tissus. Ces aiguilles sont plus ou moins longues, suivant la profondeur où on veut les introduire ; ce qui se fait par pression ou par rotation ; ce dernier moyen est un tant soit peu plus douloureux. L'endroit d'élection est le point où se font ressentir les plus vives douleurs ; toutefois la prudence veut qu'on évite les gros vaisseaux et les cordons nerveux, quoique des expériences directes, tentées surtout par *Béclard*, aient prouvé l'innocuité de leurs piqûres. L'aiguille introduite doit être laissée à demeure, plus ou moins long-temps, suivant la durée et l'intensité des douleurs. Il peut devenir nécessaire de

répéter cette opération plusieurs fois pour obtenir une entière guérison. En général, lorsque la douleur est récente, quoiqu'elle soit intense, une seule application suffit pour l'enlever; mais ces cas sont rares : la plus grave de ces affections exigeant deux ou trois acupunctures pour être entièrement dissipées. Lorsqu'il est nécessaire de laisser l'aiguille à demeure, on recouvrira sa tête avec un morceau de sparadraps, afin d'éviter le frottement des objets extérieurs, ce qui pourrait occasionner de l'irritation, et même les détacher.

On a cherché à expliquer de différentes manières le mode d'action de l'acupuncture. Le plus grand nombre, qui ne voulait pas accorder aux aiguilles une propriété particulière, a cru qu'elles agissaient, par la douleur locale qui résulte de leur emploi, comme dérivatives, à la manière des vésicatoires, des moxas, etc., ou bien par l'impression qu'elles causent sur le moral du malade.

Il suffit cependant d'avoir vu pratiquer l'acupuncture pour abandonner ces opinions ; en effet, comment penser et admettre qu'une douleur aussi faible suffise pour faire disparaître une affection très-douloureuse, et qui a résisté aux applications de sangsues, de vésicatoires et même de moxas. D'ailleurs tout le monde sait et convient que, pour qu'une douleur en déplace une autre, il faut qu'elle soit plus intense ou au moins aussi forte et alors prolongée; et il n'y a aucune comparaison à établir entre la douleur de la maladie et celle de la piqûre.

On ne peut guère plus admettre l'influence morale comme cause de la guérison ; car souvent le malade ne redoutant nullement d'avance l'emploi des aiguilles, n'a éprouvé aucune douleur de leur introduction, qui n'en a pas moins réussi.

D'autres praticiens ont admis dans les aiguilles un autre mode d'action. M. *J. Cloquet*, ayant éprouvé un frémissement dans les doigts, et même dans le bras, en pratiquant l'acupuncture, pensa qu'elles agissaient à la manière des pointes et qu'elles soutiraient un fluide particulier dont l'accumulation était la cause de la douleur :

des expériences qu'il fit avec M. le professeur *Pelletan*, constatèrent en effet l'existence d'un courant galvanique; mais il fut reconnu ensuite que ce fluide était étranger aux effets thérapeutiques de l'acupuncture et dépendait de l'oxydation de l'aiguille.

M. le professeur *Pelletan*, s'appuyant sur la presque certitude où l'on est parvenu, par les expériences de *Wilson Philipp*, que l'innervation peut être remplacée par un courant galvanique; sur l'explication que donne *Prevost* et *Dumas*, de la contraction musculaire par l'existence de courans, semblables à celui du galvanisme, dans des nerfs parallèles; sur la distinction des nerfs du mouvement et ceux du sentiment, ayant dans la moelle épinière une double origine, découverte par *Bell* et *Magendie;* sur l'existence dans le cerveau des deux sources de cette double origine par la duplicature des deux substances trouvée par *Laurencet* : M. *Pelletan*, dis-je, a admis : 1.° que des nerfs différens, mais qui se retrouvent ensemble dans toutes les parties de l'organisation, peuvent être le siége de courans opposés d'un fluide qui se comporte comme le galvanisme; 2.° que le cerveau et ses annexes sont les appareils par lesquels ces courans sont entretenus; 3.° que l'innervation dépend de la rencontre de ces courans opposés dans le tissu intime de chaque organe. Alors l'aiguille, comme plus court et meilleur conducteur, réunirait immédiatement les courans qui, soit par leur rapidité et leur abondance (surcroît d'innervation), soit par un obstacle au passage des courans d'un système de nerfs dans l'autre, auraient déterminé la douleur.

L'acupuncture agirait donc en favorisant la libre circulation du fluide nerveux, et en débarrassant les organes de la surcharge qui exaltait ou pervertissait leur sensibilité; soit que, suivant l'opinion de M. *J. Cloquet*, elle soutire le fluide morbide; soit que, suivant celle de M. le professeur *Pelletan*, elle en interrompe le cours, ou bien qu'elle le répande dans quelques tissus voisins, autres que les nerfs, d'où il irait ensuite se perdre dans le sol.

Cette opinion est partagée par MM. *Sarlandière* et *Andrieux*.

Jusqu'ici aucune de ces explications n'est parfaitement concluante ni facile à prouver. L'observation prouve que l'acupuncture peut être très-avantageuse dans beaucoup de cas difficiles ; employons ce moyen thérapeutique, et contentons-nous d'observer ses effets et de donner de la publicité aux faits susceptibles d'éclairer cette question, jusqu'à ce que l'expérience ou un heureux hasard vienne nous expliquer son mode d'action.

III.e OBSERVATION.

Mademoiselle B..., d'une bonne constitution, éprouvait depuis deux ou trois ans, des douleurs très-vives dans l'épaule gauche, pendant les mouvemens du membre correspondant, et surtout lorsqu'elle voulait se livrer à quelque ouvrage à l'aiguille, travail qu'elle pouvait à peine supporter pendant une demi-heure de suite. Le 11 janvier 1825, cette demoiselle, ayant travaillé assez long-temps à un ouvrage de tapisserie, ressentit des douleurs beaucoup plus vives qu'à l'ordinaire. M. le docteur *Godart* lui plaça deux aiguilles, l'une dans l'épaisseur du muscle sus-épineux, l'autre dans le deltoïde : l'introduction n'en fut presque pas douloureuse ; mais, deux ou trois minutes après, la malade ressentit, dans tout le membre, d'abord de l'engourdissement, puis bientôt un sentiment de constriction très-pénible. Les aiguilles furent retirées au bout de douze minutes ; aussitôt le sentiment d'engourdissement et de constriction disparurent, et mademoiselle B... put exécuter tous les mouvemens avec facilité et sans aucune douleur. Pendant tout le mois suivant, elle s'occupa de divers ouvrages à l'aiguille, quelquefois durant plusieurs heures consécutives, sans éprouver la moindre incommodité ; mais, s'étant un jour un peu trop fatiguée, elle ressentit vers le soir quelques douleurs, qui furent extrêmement vives le lendemain. Le 30 janvier, deux nouvelles aiguilles furent appliquées sur le même point ; les mêmes phénomènes d'engourdissement et de constriction se renouvelèrent ; mais, cependant, avec moins d'intensité. Cette fois les

aiguilles ne furent retirées qu'après quarante minutes, et depuis cette époque la malade n'a plus ressenti de douleurs. Aujourd'hui, 15 juillet, elles ne se sont plus renouvelées.

Cette observation offre cela de remarquable: 1.° que des douleurs qui existaient presque journellement depuis deux ou trois ans, ont été guéries par deux acupunctures peu prolongées, sans que depuis la maladie ait récidivé; 2.° que peu de minutes après l'introduction des aiguilles, il s'est manifesté deux phénomènes assez singuliers, surtout par leur intensité, et qui ont été occasionnés probablement par la piqûre d'un filet nerveux.

Des praticiens ayant remarqué que la cause la plus ordinaire des rhumatismes était l'impression du froid, la suppression de la transpiration, ont cru que l'on devait chercher à rétablir, à exciter cette fonction, et sont partis de là pour préconiser l'emploi des sudorifiques. Ces médicamens ont fait quelquefois avorter un rhumatisme à son début, même guéri dans quelques cas chroniques; mais, en général, ils ne produisent pas d'effets avantageux, et sont susceptibles plutôt de déterminer de l'irritation sur le tube digestif. D'ailleurs, l'opinion de ces médecins nous semble fausse; car on a remarqué que les sueurs spontanées qui accompagnent ordinairement le rhumatisme, ne sont suivies le plus souvent d'aucun soulagement; dans tous les cas, si elle était vraie, les bains de vapeur seraient préférables et mêmes indiqués.

Il en est presque de même des purgatifs; on en a retiré, il est vrai, quelques succès, même assez fréquens: mais leur usage exige de la prudence; il faut que le tube digestif soit sans irritation et très-sain, et encore ont-ils besoin d'être combinés avec les sodorifiques, ou les bains de vapeurs. Cependant, si la constipation, qui accompagne constamment le rhumatisme, n'avait pas cédé aux antiphlogistiques, et aux lavemens émolliens, qu'il n'y eût pas d'irritation, comme nous le disions, sur le canal gastro-intestinal, elle pourrait être combattue par quelques purgatifs peu irritans, comme par exemple, l'huile de ricin, la manne, les tamarins, quelques sels

neutres. M. le professeur *Alibert* conseille dans ce cas les lavemens purgatifs ; il cite, dans sa matière médicale, une dame qui fut soulagée promptement et même guérie à la suite d'un lavement purgatif irritant.

Une méthode qui a pris naissance en Italie, où elle compte de nombreux partisans, a été proposée et essayée en France; c'est celle du contre-stimulisme. A l'exemple de *Rasori*, M. le professeur *Laennec*, a administré l'émétique à haute dose contre le rhumatisme aigu. Le mode qu'il emploie est de le donner dans un véhicule dont chaque once contient un grain, à prendre par cuillerées, d'heure en heure. Si le malade supporte cette dose, on l'augmente, et on peut la porter jusqu'à près de trente-six, quarante-huit grains, même un gros. Mais plusieurs conditions sont nécessaires pour cela. Il faut d'abord que l'estomac ait la *tolérance* convenable, qui est d'autant plus grande, suivant *Rasori*, que la maladie est plus intense : ensuite le malade doit ignorer ce qu'il prend, afin d'éviter l'impression morale qui pourrait elle seule provoquer le vomissement : il faut aussi que le véhicule soit en petite quantité et froid ; car plus la dose est faible ou étendue, plus facilement on provoque le vomissement. On choisit ordinairement l'infusion de feuilles d'orangers, dont l'arôme et l'amertume masquent assez la saveur métallique de l'émétique. Lorsque l'estomac supporte bien le médicament, on remarque une diminution assez prompte des symptômes, surtout un abaissement rapide de la chaleur et de la fréquence du pouls, qui tombe de dix à quinze pulsations en peu de temps. Si le vomissement, la céphalalgie, la diarrhée se manifestent, ou lorsqu'ayant paru le premier jour, ils continuent, on doit suspendre aussitôt l'emploi de ce moyen. Ce mode de traitement a eu plusieurs succès remarquables et principalement dans le rhumatisme articulaire aigu ; on l'a essayé alors à l'Hôtel-Dieu, où l'on n'en a pas retiré le même avantage; cela tenait peut-être à ce qu'on ne l'a pas porté de suite à une dose aussi forte qu'on le recommande ; car on fait remarquer que l'émétique, plus il est donné à petite dose, étendu de beaucoup d'eau, et surtout d'eau

chaude, plus facilement il agit sur l'estomac comme vomitif. Cependant une chose très-remarquable, c'est qu'on ne cite aucun accident grave qui soit résulté de son emploi, et que, chez des individus morts des suites de pneumonie dont l'émétique n'avait pu arrêter les progrès, on assure n'avoir rencontré aucune trace d'irritation gastro-intestinale ; on a prétendu même que la muqueuse était quelquefois plus pâle que dans l'état normal.

Quoi qu'il en soit, nous pensons qu'on fera bien de ne pas chercher à guérir des rhumatismes, en risquant d'établir un foyer d'irritation sur un organe aussi étendu que l'estomac, dont la sensibilité est si grande et les sympathies si nombreuses. On s'abstiendra d'un remède au moins très-incertain, fatigant pour le malade auquel il occasionne la perte de l'appétit et des pesanteurs à l'estomac, et en même temps très-inquiétant pour le praticien. Nous avons assez d'autres remèdes plus efficaces, plus sûrs, et surtout plus innocens.

On a beaucoup vanté dans ces derniers temps, l'essence de térébentine dans le traitement des névralgies et des affections rhumatismales, maladies que l'on confond souvent ensemble. M. le docteur *Martinet* a publié plusieurs cas de succès assez remarquables par l'emploi de cette substance diversement combinée avec d'autres médicamens par eux-mêmes presque insignifians, ce qui prouverait incontestablement que c'est elle seule qui agit. Selon ce médecin, dont on cousultera le mémoire avec intérêt, elle agit d'une manière particulière, efficace et prompte. Prise en petite quantité, elle cause d'abord dans l'estomac une sensation de chaleur, qui, au bout de quelque temps, est accompagnée de sueur, se propage aux membres abdominaux, surtout à celui affecté, et principalement sur le trajet douloureux. Ensuite, il y a de la rougeur à la face, une excitation générale, augmentation des urines ou de la transpiration, du dévoiement, des nausées, des pesanteurs d'estomac, et quelquefois une espèce d'ivresse. Prise à plus haute dose, les accidens vont en augmentant ; elle détermine des vomissemens, des coliques,

de la strangurie. Mais ces symptômes ne durent pas long-temps, et ne sont jamais suivis d'accidens fâcheux. En 1817, on a vu à *l'Hôtel-Dieu* ce médicament donné à la dose de vingt-deux gros, ne produire d'autre effet qu'un peu de cuisson dans le canal de l'urètre. Toutefois, des expériences tentées depuis, *à l'Hôpital Saint-Louis*, sont loin de présenter les mêmes résultats; on y a donné l'essence de térébentine sous toutes les formes, dans une foule de cas, et presque jamais on n'a observé le succès qu'on en attendait. Très-peu de malades ont été guéris par ce moyen; quelques-uns ont été soulagés; et le plus grand nombre n'en a retiré aucun effet avantageux. Que conclure de ces faits? qu'il faut attendre de nouvelles expériences pour porter un jugement définitif sur ce moyen, qui peut réussir quelquefois, mais exige, pour première condition, l'état d'intégrité de l'estomac et des intestins.

On employait depuis long-temps, en Angleterre, la teinture de colchique dans les rhumatismes, les chroniques surtout. Beaucoup de praticiens anglais disaient avoir retiré des effets extrêmement avantageux de celle préparée avec les semences du *colchicum autumnale*, en la donnant d'abord à la dose de dix à quinze gouttes, puis en montant successivement à vingt, trente, quarante gouttes. Il y a environ deux ans que M. *J. Cloquet*, voulut juger jusqu'à quel point étaient exactes ces observations qui promettaient une prompte guérison d'une maladie si souvent rebelle à tous les autres moyens; il commença à administrer la teinture de colchique à un grand nombre de malades de *l'hôpital Saint-Louis*. Cette teinture était préparée avec les bulbes, et ne commençait à agir qu'à la dose de vingt-cinq gouttes; mais il vit bientôt que, préparé de cette manière, ce médicament n'était pas aussi actif que celui préparé en Angleterre; il en fit préparer avec les semences, et alors, avec une dose moindre, il obtint des effets plus prononcés qu'auparavant.

Cette teinture a deux modes d'action bien prononcés. Tantôt elle agit comme purgatif, et même comme purgatif assez énergique; tantôt elle n'augmente nullement les sécrétions intestinales, et agit

seulement comme sédatif, sur le système nerveux. Ainsi donc elle aurait un grand avantage sur les purgatifs ; car, outre qu'elle jouit des mêmes propriétés qu'eux, elle a aussi une action spéciale qui n'est pas la moins importante. L'individu qui en a pris une dose un peu forte, éprouve dans tous les membres, et suivant le trajet des cordons nerveux, une chaleur douce, quelquefois accompagnée d'un sentiment de fourmillement ; d'autres fois le malade, qui peu auparavant éprouvait dans un membre un sentiment de froid et d'engourdissement, y ressent bientôt après une chaleur assez vive, accompagnée d'exaltation des propriétés vitales qui le porte au mouvement. Les seuls accidens que l'on voit, encore bien rarement, sont une légère irritation de l'estomac, qui cesse aussitôt que l'on suspend l'emploi du médicament.

IV.^e OBSERVATION.

Monsieur B***, ambassadeur d'une puissance étrangère, éprouvait, depuis quelques années, des douleurs tellement vives dans le membre inférieur gauche, qui commençait même à s'atrophier, qu'elles le forçaient à garder constamment le lit. Les bains sulfureux l'avaient soulagé pendant un certain temps ; mais bientôt les douleurs s'étant renouvelées, le volume de la jambe diminuant de jour en jour, il réclama, il y a environ dix-huit mois, les soins de M. *J. Cloquet.* Divers autres moyens ayant été infructueux, ce médecin le traita par l'acupuncture ; quelques applications d'aiguilles calmèrent ses souffrances, et M. B***, forcé depuis long-temps de rester au lit, put vaquer à ses occupations. Mais cependant la douleur, qui n'avait pas entièrement disparu, ne tarda pas à se renouveler avec plus d'intensité que jamais ; alors M. *J. Cloquet*, il y a un an à peu près, commença à lui administrer la teinture de colchique ; il en prit d'abord vingt gouttes, et monta successivement, de dix en dix gouttes, jusqu'à cent quinze. Quelques instans après avoir pris cette substance, il se trouvait porté à la mélancolie en même temps qu'il éprouvait du soulagement ; ses douleurs diminuèrent rapidement, et, en quelques jours, elle furent

dissipées. Sa jambe ne reprenait que bien lentement son volume ; il partit alors pour les eaux d'Aix en Savoie, où il finit de se rétablir, et sa jambe de reprendre la même grosseur et la même vigueur qu'avant.

Nous allons rapporter une autre observation où l'on sera plus à même de juger les effets de la teinture de colchique, parce qu'elle a été employée seule : c'est un fait que nous avons été à portée d'observer nous-même.

V.e OBSERVATION.

Madame K..., femme d'un tailleur, âgée d'environ trente-six à quarante ans, petite et grêle, d'un tempérament nerveux, éprouvait depuis quelques jours, des douleurs extrêmement vives dans les muscles de l'épaule droite et du tronc du même côté. Elle fit alors appeler M. le docteur *Godart*, le 21 juin dernier. Jusque là elle s'était contentée de prendre du repos, et d'observer la diète végétale. Les douleurs, au lieu de diminuer, augmentaient de jour en jour, jusqu'à tel point qu'il la trouva dans un état d'accablement et de souffrance extrêmes. Il lui prescrivit vingt-cinq gouttes de teinture de colchique (préparée avec les bulbes, le pharmacien n'ayant pas de semences) dans un demi-verre d'eau gommée ; pour boisson, une infusion de fleurs de mauve et de violette ; et la diète. Une heure après avoir pris de cette teinture, la malade éprouva un sentiment de chaleur dans tout le membre, et surtout dans les parties affectées ; les douleurs diminuèrent, et à l'accablement où elle était succéda un état qu'elle comparait à celui d'un *homme qui est gai*, dans un commencement d'ivresse. Le lendemain et le surlendemain 23, mieux sensible. (Trente gouttes de teinture.) Le 24 juin, la malade ne ressent plus que quelques douleurs dans les muscles pectoraux. (Trente-cinq gouttes.) Le 25, quarante-cinq gouttes. Le 26, la malade a repris ses occupations, n'ayant plus qu'un sentiment de gêne pendant les mouvemens du bras, qui s'est dissipé de lui-même en deux ou trois jours.

En terminant l'exposition des principaux moyens qu'on a employés pour combattre les affections rhumatismales, nous devons faire remarquer que tous ont obtenu des succès qu'on a probablement trop vantés, et qu'ils ne doivent qu'à leur administration dans une foule de cas différens ; peut-être même plusieurs d'entre eux n'ont-ils été employés qu'au moment où la maladie allait se terminer, et leur a-t-on alors à tort attribué le changement ou la guérison de l'affection. Comme, lorsqu'il s'agit de décider si c'est à l'emploi de tel agent thérapeutique ou seulement à la nature que doit être attribuée la cessation d'une maladie, le médecin ne saurait être trop circonspect, nous pensons que les avantages n'ont pas toujours été ni assez constans ni assez bien constatés. Il est donc encore impossible de préciser le cas où tel médicament convient plutôt que l'autre. Toutefois on devra, avant de commencer un mode de traitement, avoir égard à l'état aigu ou chronique de la maladie : et lorsque, le rhumatisme étant aigu, on aura épuisé en quelque sorte le traitement antiphlogistique, qui dans ce cas est le meilleur, le plus rationnel, et celui par lequel on devra toujours débuter ; s'il résiste à ce traitement, s'il devient chronique, on parcourra le cercle des autres moyens, en les combinant et les faisant alterner les uns avec les autres, suivant la nature des symptômes et la force du sujet, jusqu'à ce qu'on ait été assez heureux pour rencontrer le plus efficace.

Lorsqu'on est parvenu à guérir ou seulement à calmer une affection rhumatismale, on devra, pour éviter la récidive qui est très-fréquente, ne ramener que par degrés le malade à ses occupations et à ses exercices. Il devra suivre un régime sévère, éviter les stimulans, prendre souvent des bains tièdes, porter des vêtemens de flanelle, enfin se conformer avec une scrupuleuse exactitude et persévérance, aux lois que prescrit l'hygiène en pareil cas.

HIPPOCRATIS APHORISMI

(*edente* PARISET).

I.

Ad extremos morbos extrema remedia exquisitè optima. *Sect.* 1, *aph.* 6.

II.

Cùm morbus in vigore fuerit, tunc vel tenuissimo victu uti necesse est. *Ibid.*, *aph.* 8.

III.

Senes facillimè jejunium ferunt; secundò, ætate consistentes: minimè, adolescentes: omnium minimè, pueri; ex his autem, qui inter ipsos sunt alacriores. *Ibid.*, *aph.* 13.

IV.

Lassitudines sponte obortæ morbos denuntiant. *Sect.* 2, *aph.* 5.

V.

Duobus doloribus simul obortis, non in eodem loco, vehementior obscurat alterum. *Ibid.*, *aph.* 46.

VI.

Podagrici morbi vere et autumno moventur ut plurimùm. *Sect.* 6, *aph.* 55.